



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC D'ARTHABASKA

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 4 novembre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

### **RÉSOLUTION: 2024-11-363 / ATTRIBUTION D'UN MANDAT DE SERVICES JURIDIQUES À DHC AVOCATS**

**CONSIDÉRANT QU'**en prévision de sa prochaine année budgétaire, la Municipalité de Saint-Valère a accepté l'offre de services juridiques du cabinet DHC Avocats afin de répondre à ses besoins en cette matière;

**CONSIDÉRANT** l'offre de services du 07 octobre 2024 préparée à cette fin par DHC Avocats

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Nadia Hébert et appuyé par le conseiller Éric Morissette;

Et résolu que ce conseil retienne l'offre de services juridiques soumise par DHC Avocats, laquelle se décrit comme suit :

**Service offert** : Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité;

**Personnes autorisées à consulter** : Le maire, le directeur général, le responsable des travaux publics;

**Durée du contrat** : 1 an, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025;

**Coût forfaitaire** : 400 \$ par année, taxes en sus, incluant la révision des procès-verbaux;

**Pour tous les autres mandats demandés** : Taux horaire de 150 \$ de l'heure;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce  
**07 novembre 2024.**

Karl Peguy Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier